



# Tout le monde en parle, tout le monde s'en sert

INFORMATIQUE : VIVE LA LIBERTE !

7

*Le libre n'est pas réservé à des cercles confidentiels, ni aux spécialistes du "bidouillage" informatique*

## > Ils en parlent...

*"La Région est pour sa part de plus en plus active sur le sujet des logiciels libres avec aujourd'hui une majorité de serveurs livrés dans les lycées sous des systèmes LINUX. Et je souhaite continuer à favoriser les initiatives qui permettent de développer l'usage des logiciels libres dans les établissements, comme une contribution au respect de la propriété intellectuelle, mais également comme une éducation à la valeur des échanges non commerciaux et des aventures collectives."*

**Michel VAUZELLE** - Président de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur.  
Inauguration du réseau informatique du Lycée Général et Technologique Louis PASQUET en Arles - Académie d'Aix-Marseille.  
Le 10 juin 2004.

*"Les deux exigences de la deuxième étape de l'administration électronique sont donc l'interopérabilité et la transparence. Ce sont justement les deux points forts des logiciels libres. Je ne crois donc pas courir beaucoup de risques de me tromper en prédisant que ces derniers joueront dans les années qui viennent un rôle essentiel au développement de l'administration électronique."*

**Michel SAPIN** - Ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat.  
Ouverture de la deuxième journée du logiciel libre dans l'administration.  
Le 15 novembre 2001.

*"Et je crois que pour le développement de l'administration en ligne, les logiciels libres représentent une opportunité et un enjeu formidable. L'Etat, en tant qu'acheteur avisé, ne peut pas s'en désintéresser [...] Les technologies ouvertes sont pour nous une opportunité pour garantir cette interopérabilité, tout en préservant l'autonomie à laquelle les administrations sont naturellement attachées pour leurs choix stratégiques et techniques."*

**Renaud DUTREIL** - Ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat.  
Les "Trophées du Libre", à Soissons.  
Le 26 mai 2005.

*"Parce que personne ne les contrôle, ni ne tire d'avantage financier direct à leur utilisation, ces logiciels respectent particulièrement bien les standards de l'internet tels que définis par l'IETF et le W3C. Par ailleurs, le caractère coopératif du développement permet des tests très nombreux et assure ainsi de la robustesse des logiciels produits."*

**Thierry CARCENAC**, Député et Président du Conseil général du Tarn.  
"Pour une administration électronique citoyenne", Rapport sur la modernisation de l'Administration électronique, remis au Premier Ministre.  
Le 19 Avril 2001.

## A Savoir !

### Ils les utilisent...

#### > Gendarmerie Nationale

*"Le logiciel libre est un gage d'indépendance et de pérennité lié à la fois à l'esprit des communautés et à l'offre de services qui se structure aujourd'hui autour de ces logiciels (SSL, SSII, industriels...) [...] A partir du 1er janvier 2006, Firefox sera généralisé à l'ensemble de la gendarmerie [...] Cette migration concernera tous les postes connectés au réseau intranet et internet, soit 70.000 postes d'ici la fin de l'année 2006..."*

Général Brachet - Gendarmerie Nationale  
(Interview "Linux Pratique n° 33" - Janvier / Février 2006)

#### > Impôts

La Direction Générale des Impôts a décidé de migrer en 2005-2006 son parc informatique (80.000 PC) vers la suite bureautique *OpenOffice.org*. Ce changement a été motivé principalement par l'économie réalisée : la DGI estime que la migration de 80.000 postes de travail vers *Microsoft Office XP* coûterait plus de 29,5 millions d'euros, alors que la migration vers *OpenOffice.org* est évaluée à 200.000 euros.

#### > Equipement

Le ministère de l'équipement est aussi en cours de migration (55.000 postes sont concernés).

#### > Intérieur

Le ministère de l'intérieur propose depuis 2002 à tous ses agents d'installer *OpenOffice* : bientôt 50.000 devraient l'utiliser. Et l'administration des douanes a déjà équipé 16.000 postes...

#### > Sites internet publics

De nombreux sites internet officiels ont recours à l'informatique libre pour leur conception et leur fonctionnement.

Ainsi, les sites du Premier Ministre et celui du Ministère de l'Agriculture sont développés à partir du logiciel *SPiP*.

Quand à celui de la Ville de Paris il est basé sur l'outil de publication *Lutèce*, un moteur de portail open-source publié sous licence BSD.

(Sources : Revue "Linux Pratique")